

Le périscolaire est géré par le Syndicat scolaire intercommunal, qui regroupe les écoles des communes de Notre-Dame-de-l'Osier, Vatilieu, Chantesse, Cras et Morette.

Le Syndicat Scolaire Intercommunal a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires, transports et garderies.

Un service de garderie périscolaire est organisé sur chaque regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Pour le RPI Chantesse, Notre-Dame de l'Osier, Vatilieu, la garderie est à l'école de Chantesse.

Un accueil anticipé est proposé à l'école de Notre Dame de l'Osier, réservé aux enfants de l'école maternelle et d'une même fratrie uniquement.

Toutes les informations sont à retrouver sur le [site du Syndicat Scolaire Intercommunal](#).